

Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2022

Ville de Beaune

1. Présentation agrégée de l'ensemble des budgets

	Budget Principal		Camping Municipal		Beaune Congrès		ZA Aéroport	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Ivt.	24 914 762	24 914 762	50 000	50 000	220 000	220 000	120 000	120 000
Fct.	28 894 243	28 894 243	357 626	357 626	424 810	424 810	120 000	120 000
Total	53 809 005	53 809 005	407 626	407 626	644 810	644 810	240 000	240 000

2. Le Budget Principal

a. La section de fonctionnement

Les **dépenses réelles** de fonctionnement augmentent de 0,7 % par rapport au budget primitif (BP) 2021, mais diminuent de -3,3 % par rapport au budget total voté en 2021. En effet, il n'y a pas de virement initial à la section d'investissement en 2022 (contre 4,55 M€ en budget voté 2021). Il sera réévalué après reprise des résultats pour contribuer, avec d'autres éléments, à la diminution de l'emprunt d'équilibre.

Les **opérations d'ordre** de fonctionnement sont estimées en baisse de 25,3% (de BP à BP). Elles sont composées des variations de stocks de terrains de la ZAC Porte de Beaune (1,9 M€), cédés à la CABCS, d'année en année, et des amortissements (1 M€).

- Les recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement	BP 2021	Budget voté 2021 (BS+DMs)	BP2022	Evolution BP 2022/ BP 2021	Evolution BP 2022/ voté 2021
Atténuation de charge	425 000 €	305 000 €	347 020 €	-18%	13,78%
Produits des services	3 142 910 €	3 005 010 €	2 844 715 €	-9,49%	-5,33%
Impôts et Taxes	20 197 900 €	19 520 819 €	19 962 714 €	-1,16%	2,26%
Dotations, subventions et participations	3 850 697 €	4 280 388 €	4 257 101 €	10,55%	-0,54%
Autres produits de gestion courante	483 470 €	483 470 €	498 972 €	3,21%	3,21%
Produits financiers	20 110 €	20 110 €	20 171 €	0,30%	0,30%
Recettes exceptionnelles	43 550 €	121 050 €	53 550 €	22,96%	-55,76%
Opérations d'ordre	1 545 000 €	2 363 000 €	910 000 €	-41,10%	-61,49%
Reprise du résultat de fonctionnement	0 €	6 099 172 €	0 €	-	-100,00%
Reprise sur amortissements et provisions	5 000 €	5 000 €	0 €	-100,00%	-100,00%
TOTAL	29 713 637 €	36 203 019 €	28 894 243 €	-2,76%	-20,19%

Le total voté constitue l'addition du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et de l'ensemble des Décisions Modificatives votées par le Conseil Municipal.

La part des **impôts et taxes** (20,0 M€) est en hausse de 2,3 % par rapport au budget voté 2021. Les taxes foncières et d'habitation progressent notamment grâce à la revalorisation forfaitaire liée à l'inflation (1,8 %). Les **dotations et participations** inscrites pour 4,3 M€ affichent une légère baisse : - 0,5 %, en lien avec la Dotation Générale de Fonctionnement (- 104 k€), qui est compensée par des partenariats privés notamment pour l'exposition *Quand flamboyait la Toison d'or*. Les **produits des services** (2,8M€) sont en baisse de 5,3 %. Cela s'explique principalement par la vente de terrains de la ZAC Porte de Beaune en 2021 ; aucune provision n'est inscrite en 2022 et par le secteur de la Culture particulièrement touché par la crise sanitaire.

- Les charges de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement	BP 2021	Budget voté 2021 (BS+DMs)	BP2022	Evolution BP 2022/ BP 2021	Evolution BP 2022/ voté 2021
Charges à caractère général	7 815 352 €	7 606 916 €	7 788 892 €	-0,34%	2,39%
Charges de personnel	12 458 219 €	12 680 719 €	13 145 650 €	5,52%	3,67%
Autres charges de gestion courante	3 919 469 €	3 572 949 €	3 532 289 €	-9,88%	-1,14%
Atténuation de produit (FPIC + reverse. FPS)	570 300 €	585 300 €	575 500 €	0,91%	-1,67%
Charges financières	670 000 €	670 000 €	455 630 €	-32,00%	-32,00%
Charges exceptionnelles	5 950 €	45 450 €	11 350 €	90,76%	-75,03%
Dépenses imprévues	299 347 €	1 604 894 €	375 162 €	25,33%	-76,62%
Autofinancement	0 €	4 544 257 €	0 €	-	-100,00%
Opérations d'ordre	3 970 000 €	4 842 535 €	2 964 770 €	-25,32%	-38,78%
Provisions	5 000 €	50 000 €	45 000 €	800,00%	-10,00%
TOTAL	29 713 637 €	36 203 019 €	28 894 243 €	-2,76%	-20,19%

Le total voté constitue l'addition du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et de l'ensemble des Décisions Modificatives votées par le Conseil Municipal.

FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

FPS : Forfait Post-Stationnement

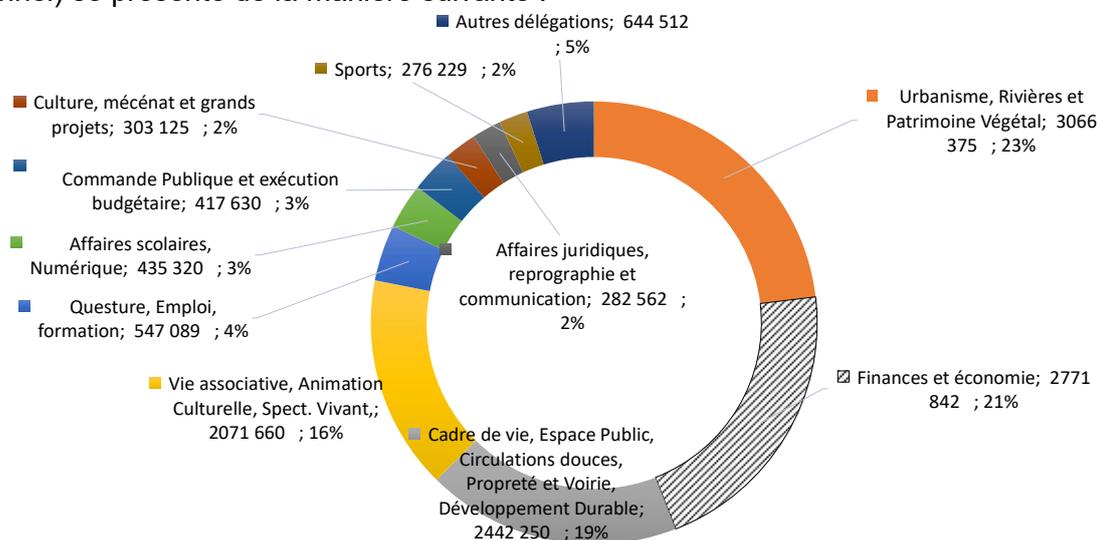
Les **dépenses de personnel** (13,1 M€) représentent 50,7 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles progressent de 5,5 % par rapport au budget primitif 2021. Les différentes réformes en cours dans les collectivités territoriales impactent la masse salariale de 465 k€ en revalorisant les plus bas salaires pour les agents de catégorie C, en augmentant le SMIC de 2,2 %, en prenant en compte l'avancement des agents et en instaurant une mutuelle obligatoire. 5 créations de poste aux Espaces Verts (145 k€) permettront d'entretenir et de valoriser l'environnement du Parc de la Chartreuse.

Les **charges à caractère général** (7,8 M€) sont stables : - 0,3 % de BP à BP. Les dépenses de fluides sont en hausse et sont compensées par une diminution des prestations externalisées et des locations mobilières suite à une valorisation des ressources en interne et l'acquisition d'engins spécifiques.

Les **autres charges de gestion courante** (3,5 M€) baissent de - 9,9 % par rapport au BP, soit - 0,4 M€ en lien avec l'ajustement sur la subvention pour contrainte de service public du Budget Annexe Beaune Congrès. Le montant des subventions aux associations est stable.

Les **charges financières** (0,5 M€) diminuent de près d'un tiers. Cela correspond au cycle de vieillissement de la dette actuelle, avec la diminution des intérêts empruntés.

La prévision des **dépenses réelles** de fonctionnement par fonction (hors charges de personnel) se présente de la manière suivante :



b. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont en augmentation de 16,9 % de BP à BP, en raison de la réalisation des grands projets. Les dépenses d'équipement communales inscrites au BP 2022 sont ainsi composées pour 84 % de crédits gérés de manière pluriannuelle en AP-CP.

Les principales dépenses d'amélioration du patrimoine en 2022

- la Cité des Vins et des Climats de Bourgogne et le Parc de la Chartreuse : 12,6 M€,
- le Théâtre de verdure : 0,7 M€,
- la poursuite du Contournement de Beaune : 0,6 M€,
- la construction de la salle d'activité (GS Champagne) : 0,53 M€,
- la mobilité douce du boulevard circulaire : 0,4 M€,
- les vestiaires de foot Vignoles : 0,3 M€
- l'accessibilité des bâtiments municipaux : 0,22 M€
- la concession du stade nautique : 0,15 M€

Le financement des équipements et le désendettement

Répartition des recettes d'investissement	BP 2021	Budget voté 2021 (BS+DMs)	BP2022	Evolution BP 2022/ BP 2021	Evolution BP 2022/ voté 2021
Dotations et fonds propres	1 080 000 €	3 651 597 €	1 450 000 €	34,26%	-60,29%
Subventions d'investissement	6 696 170 €	4 803 106 €	4 841 088 €	-27,70%	0,79%
Emprunt et caution reçues	10 332 528 €	5 000 €	13 506 904 €	30,72%	NS
Refinancement	0 €	7 067 460 €	2 152 000 €	-	-69,55%
Autofinancement	0 €	4 544 257 €	0 €	-	-100,00%
Produits de cession	0 €	967 547 €	0 €	-	-100,00%
Opérations d'ordre	3 970 000 €	4 867 535 €	2 964 770 €	-25,32%	-39,09%
TOTAL	22 078 698 €	25 906 501 €	24 914 762 €	12,85%	-3,83%

En l'attente de la détermination du résultat d'investissement 2021 et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021, un emprunt d'équilibre de 13,5 M€ a été inscrit. L'emprunt réalisé sera affiné au cours de l'exercice.

c. Les ratios financiers

BUDGET PRINCIPAL	Ratios légaux avec hypothèses du BP 2022	Ratios 2020 des communes et EPCI de 20 000 à 50 000 habitants
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 192,60	1 223,30
2 - Produit des impositions directes / population	620,83	653,00
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 287,11	1 487,00
4 - Dépenses d'équipement brut / population	881,43	320,00
5 - Encours de la dette globale (PPP inclus) / population	834,62	1 011,00
5 bis - Encours de la dette (hors PPP) / population	725,34	/
6 - Dotation globale de fonctionnement / population	112,74	202,00
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,7%	60,7%
9 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	101,6%	98,0%
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	68,5%	21,5%
11 - Encours de la dette avec PPP / recettes réelles de fonctionnement	64,8%	68,0%

Remarques : Les calculs retiennent la population légale 2021. Le ratio N°8 n'est plus utilisé, notamment du fait de la réforme fiscale.

3. Les autres budgets

a. Autonome Camping Municipal

En 2021, les mesures liées à l'état d'urgence sanitaire ont induit une nouvelle fermeture du camping de mars à mai ainsi qu'une diminution de la fréquentation pendant la saison estivale. L'objectif de 2022 porte sur la reprise des prestations d'hôtellerie de plein-air et le maintien de la structure en camping quatre étoiles pour l'attractivité de cet équipement public. Les dépenses de fonctionnement (358 k€) sont estimées à + 1,9 % en lien avec les fluides et la gestion prévisionnelle des emplois et compétences et les mises à disposition de personnel. Les recettes sont évaluées en légère hausse de 1,9 %, soit + 6,6 k€ par rapport au BP 2021. La prévision espère profiter du maintien des quatre étoiles du camping et de la reprise des prestations d'hôtellerie de plein-air post Covid.

Le volume d'investissement s'élève à 50 k€ principalement pour l'aménagement des blocs sanitaires et le remplacement des colonnes de douches dans les blocs sanitaires.

b. Annexe BEAUNE Congrès

Ce budget permet de suivre l'ensemble des dépenses liées au site du Palais des Congrès, ainsi que les relations financières avec la SPL BEAUNE Congrès qui en assure la gestion. Les dépenses de fonctionnement (425 k€) envisagées pour l'année 2022 baissent de 2/5^{ème} en lien avec la programmation des activités pour contrainte de service public du Budget Annexe Beaune Congrès. Un diagnostic global du bâtiment est prévu (20 k€) et des études de marché en prévision de la fin de contrat de la SPL (50 k€). Les dotations d'amortissement ont été ajustées aux montants effectivement comptabilisés ces dernières années (220 k€). Les recettes s'élèvent à 206 k€ et se décomposent en deux types : la redevance d'occupation du Palais des Congrès et les remboursements de frais. Dans un contexte comme celui qui est le nôtre depuis mars 2020, ce budget est logiquement déséquilibré et requiert une subvention du budget principal. Cette dernière est évaluée à 219 k€ pour 2022.

La section d'investissement (220 k€) est déterminée par le niveau des amortissements issus des dépenses de fonctionnement. En 2022, l'étanchéité de la toiture du Hall d'exposition sera révisée. Des dispositifs anti-intrusion seront renouvelés et l'éclairage du parvis et des allées bénéficiera de rénovation.

c. Annexe Zone de l'Aérodrome Beaune-Challanges

Ce budget concerne l'aménagement de la zone géographique aux abords de l'aérodrome de Beaune-Challanges. Des travaux de voirie de 120 k€ sont envisagés et pourraient être financés par un apport exceptionnel du Budget Principal pour permettre à ce budget de développer ce secteur.

Conclusion :

Le budget 2022 s'inscrit à nouveau dans un contexte sanitaire et économique inédit. La situation saine et la gestion rigoureuse de Beaune ont permis d'absorber le choc de la crise sanitaire sans réduire la mise en œuvre des priorités du programme municipal. Malgré les incertitudes sanitaires, le budget proposé assure une programmation ambitieuse d'investissement pour l'entretien et la valorisation de notre patrimoine.